



## AVIS DE MISE EN CANDIDATURE SUPPLÉMENTAIRE

### Conseil de l'École Providence

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature aux deux (2) postes à pourvoir au sein du Conseil de l'École Providence (Vonda) dont le mandat est de deux (2) ans. Selon l'article 134.2(1) de la Loi sur l'éducation, ces deux (2) postes devront être assumés par des parents d'élèves de l'École Providence.

Les candidatures seront reçues pendant les heures d'ouverture de l'école jusqu'à  
**16 h 00, le vendredi 16 octobre 2020**

à l'École Providence (316, Rue Main) et pendant les heures d'ouverture de l'école à  
**compter du vendredi 9 octobre 2020.**

Pour plus d'information ou pour obtenir un formulaire, veuillez communiquer avec l'agente des mises en candidature, Simone Chrusch, au (306) 258-2181 ou avec le directeur adjoint de scrutin, René Archambault, au 1(877) 273-6661 ou au (306) 584-2558.

Dans l'éventualité d'une élection, le scrutin se déroulera le mercredi 28 octobre 2020 de 10 h 00 à 20 h 00.

Fait à Regina, le 8 octobre 2020.

### Critères pour une mise en candidature

#### pour un poste de parent au sein du conseil d'école

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins six mois ;
- Recevoir l'appui par écrit (signature) de trois parents d'élèves de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année de l'école fransaskoise ;
- Être le parent d'une ou d'un élève de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année inscrit.e à l'École Providence.